

# COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 12 juin 2023

Date de convocation : 06/06/2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 017-211700869-20230612-D202304\_034-DE



Délibération N° 2023/04/034

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

Quorum : 14

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR  
L'EETAAE

L'an deux mille vingt-trois, le douze juin à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, WATTEBLED Stéphane, TREFFANDIER Nathalie, GIRAUDEAU Samuel, DAVID Claudia, GUERIN Florian conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : ALIGANT Sylvie pouvoir à FOURRÉ Jean-Luc, MONTALESCOT Eveline pouvoir à GRELET Annie, GAUDIN Christine pouvoir à CARTON Jean-Pierre, MACHEFERT VERDON Graziella pouvoir à TUFFET Francine, LATOUCHE Céline pouvoir à BOTON Monique, Le MENI Nadège pouvoir à WATTEBLED Stéphane.

Secrétaire de séance : CALVO Dominique

Monsieur le maire indique que la traditionnelle remise des prix de l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air 722 se déroulera à Saintes, le 20 juillet 2023.

Le Commandant de l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air de Saintes a présenté une demande en vue de l'obtention d'un don afin de financer ces prix.

Pour mémoire, ces dernières années, le conseil municipal avait alloué un don de 170 € à l'E.E.T.A.A. de SAINTES.

Il est proposé de reconduire cette somme.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'attribution d'un don de 170 € à l'E.E.T.A.A. de SAINTES en vue de la remise des prix de 2023.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Éric PANNAUD

Le secrétaire de Séance  
Dominique CALVO

